

BUDGET 2020

En 2020 et considérant le nouveau rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022, le taux de taxation général passera de 0,58 \$ à 0,51 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La tarification pour les ordures (enfouissement), le recyclage et le traitement des matières organiques sera de 207,92 \$ par maison.

La tarification pour les services d'égouts sanitaires sera de 600,21 \$ par maison.

MATIÈRES RÉSIDUELLES	2019	2020
Ordures	129,88 \$	107,08 \$
Recyclage	57,58 \$	53,47 \$
Organique	18,51 \$	47,37 \$
TOTAL	205,97 \$	207,92 \$

SYSTÈME D'ÉGOUTS *	2019	2020
Entretien	232,61 \$	256,73 \$
Emprunt	323,60 \$	268,48 \$
Emprunt temporaire	71,28 \$	0,00 \$
Provision pour la vidange des boues aux étangs d'épuration	0,00 \$	75,00 \$
TOTAL	627,49 \$	600,21 \$

* Services en tenant compte d'une résidence située dans le noyau villageois et reliée à l'égout (unifamiliale isolée).

Au cours de l'année 2020, les membres du conseil municipal se pencheront sur plusieurs dossiers importants tels que :

- projet église (consultation publique à venir);
- l'asphaltage de la montée Gervais (205 000 \$) – TECQ*;
- l'asphaltage d'une portion du chemin Grande-Ligne (100 000 \$) – TECQ;
- le remplacement des pompes des stations de pompage du réseau sanitaire PP2 et PP4 (70 000 \$);
- le remplacement de ponceaux sur Rivière-des-Fèves, chemin Grande-Ligne et montée Gervais (50 000 \$)
- l'élaboration de plans et devis pour la construction d'un garage municipal (25 000 \$);
- la réfection du toit du centre municipal (25 000 \$) – TECQ;
- la mise aux normes de toutes les installations septiques de la municipalité (obligation gouvernementale).

* TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec)

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le plan triennal d'immobilisation est également adopté et prévoit des investissements (après subvention) de 148 900 \$ pour 2020, de 282 500 \$ pour 2021, et de 155 000 \$ pour 2022.

Le programme de la TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) 2019-2023 nous permettra de poursuivre nos investissements en infrastructure.

Le 18 décembre dernier, le budget a été adopté. Les règlements portant sur le taux de taxation, la taxe directe et les tarifications seront adoptés à une séance du conseil en janvier 2020.



Réjean Beaulieu
Maire

Au verso...

le budget
en détails

BUDGET 2020

REVENUS	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Taxes et tarification	1 524 692,00 \$	1 713 072,00 \$
Droits de mutation	31 500,00 \$	41 077,00 \$
Subventions – fédéral/provincial/municipal	159 775,00 \$	541 601,00 \$
Autres revenus	47 905,00 \$	93 176,00 \$
TOTAL DES REVENUS	1 763 872,00 \$	2 388 926,00 \$
DÉPENSES	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Conseil municipal	63 685,00 \$	70 442,00 \$
Administration générale	307 983,00 \$	342 359,00 \$
Sécurité publique	177 787,00 \$	176 880,00 \$
Sécurité incendie	177 734,00 \$	195 988,00 \$
Voirie municipale	129 079,00 \$	193 766,00 \$
Déneigement	135 475,00 \$	137 500,00 \$
Aqueduc	8 180,00 \$	7 436,00 \$
Entretien du réseau d'assainissement	65 253,00 \$	81 650,00 \$
Enlèvement des ordures, recyclage, écocentre	179 672,00 \$	143 008,00 \$
Entretien des cours d'eau	89 226,00 \$	6 843,00 \$
Office municipal d'habitation (HLM)	8 500,00 \$	8 500,00 \$
Aménagement et développement	86 620,00 \$	99 575,00 \$
Salle communautaire	29 097,00 \$	29 650,00 \$
Patinoire / aréna	9 420,00 \$	8 000,00 \$
Parcs publics	32 117,00 \$	37 292,00 \$
Activités jeunes (sport, camp de jour)	11 000,00 \$	6 500,00 \$
Les comités (culture, embellissement, loisirs, environnement, patrimoine)	35 832,00 \$	39 800,00 \$
Bibliothèque	13 140,00 \$	13 500,00 \$
Évènements municipaux	11 000,00 \$	12 500,00 \$
Dons	5 000,00 \$	8 500,00 \$
Communications et services communautaires	26 172,00 \$	82 000,00 \$
Financement et remboursement (emprunt réseau assainissement)	122 100,00 \$	110 310,00 \$
Investissements en immobilisation	33 000,00 \$	551 400,00 \$
Fonds de réserve pour la vidange des boues aux étangs d'épuration	-4 500,00 \$	19 425,00 \$
Fonds réservés	11 300,00 \$	6 102,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 763 872,00 \$	2 388 926,00 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0 \$	0 \$